

ARRETE MUNICIPAL

N° 2026-42

**FERMETURE TEMPORAIRE
DU TERRAIN MULTISPORTS**

Le Maire de la Commune de Mergey,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu que des travaux de rénovation du complexe multisports ont débutés ;

Considérant qu'il peut y avoir des risques d'accident pour les pratiquants,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des utilisateurs,

A R R Ê T E

Article 1 : L'utilisation du terrain multisports, situé rue du Stade à Mergey, est interdite à compter du 12 octobre 2026 et jusqu'à la fin des travaux de rénovation.

Article 2 : Aucune pratique sportive ne pourra se dérouler sur le terrain.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Une ampliation sera adressée à la Brigade de Gendarmerie de Barberey Saint Sulpice et au service Gardes Champêtres de Troyes Champagne Métropole.

Fait à Mergey, le 12 octobre 2026

Le Maire, Hervé ERMINI



Hervé ERMINI

Signé par Herve ERMINI (COMMUNE DE
MERGEY),
Le Maire,
le 13/10/2026 à 10:37:32
Ref:11962328-18081638-1-D